

N. 92
Fr. Xavier Rapin
et
Emilie Wissemburg

Le huit avril mil huit cent cinquante, après la publication d'un ban de mariage, et semblable publication faite à saint-théophile, sans empêchement ni opposition, la dispense de deux bans ayant été obtenue de messire Pierre Villandré grand-vicaire de l'évêque de Montréal, le prêtre soussigné autorisé à cet effet, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent de François Xavier Rapin, menuisier, fils majeur d'Adelide Plou, de saint-théophile, d'une part, et d'Emilie Wissemburg, fille majeure des défunts Charles Wissemburg et Scholastique Spradly, de cette paroisse, d'autre part; les a mariés suivant les loix et coutumes observées en la sainte église, en présence de John Wilcam qui a déclaré ne savoir signer, de Joseph Rousselle et de Jean Baptiste Sancer, soussignés avec les époux.

Fr. Xavier Rapin Emilie Wissemburg
Joseph Rousselle

N. 93
Georges Lestève
et
Josephine Rapin
dit Lamer

Le huit avril mil huit cent cinquante après la publication de trois bans de mariage sans empêchement ni opposition, le prêtre soussigné autorisé à cet effet, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent de Georges Lestève Boulanger, domicilié en cette paroisse, fils majeur de Jean Lestève et de Salomé Lantier de la Rivière ouelle, d'ici de Québec, d'une part; et de Josephine Rapin dit Lamer, domiciliée en cette paroisse, fille majeure de Joseph Rapin dit Lamer, journalier, et de défunte Josephine Amont, de saint-théophile, d'autre part; les a mariés suivant les loix et coutumes observées en la sainte église, en présence de Joseph Alari qui a déclaré ainsi que les époux ne savoir signer, de Jean Baptiste Gendreau et de Jean Baptiste Sancer soussignés.

Jean Baptiste Gendreau

N. 94
Fr. Xavier Renaud
et
Marguerite Francoeur

Le huit avril mil huit cent cinquante après la publication de deux bans de mariage, et semblable publication faite à sainte Anne des plaines, sans empêchement ni opposition, la dispense d'un ban ayant été obtenue de Monseigneur Jean Charles Rivu, coadjuteur et grand-vicaire de l'évêque de Montréal, le prêtre soussigné autorisé à cet effet, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent de François Xavier Renaud, menuisier, fils majeur de Louis Renaud et de Françoise Charbonneau, de sainte Anne des plaines, d'une part, et de Marguerite Francoeur, domiciliée en cette paroisse, fille majeure d'Antoine Francoeur journalier, et de Catharine Monette, de sainte Anne des plaines, d'autre part; les a mariés suivant les loix et coutumes observées en la sainte église, en présence de Charles Rivu qui a déclaré ainsi que l'époux ne savoir signer, de Joseph Bayet et de Jean Baptiste Sancer soussignés avec l'épouse.

Marguerite Francoeur

N. 95
Pierre Layette
et
Emilie Trudal

Le huit avril mil huit cent cinquante après la publication de trois bans de mariage sans empêchement ni opposition, le prêtre soussigné autorisé à cet effet, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent de Pierre Layette Vicaire de cette paroisse, fils majeur de Jean Baptiste Layette et de Marie Angélique Druyers de terrebonne, d'une part; et d'Emilie Trudal, de cette paroisse, fille majeure de Michel Trudal et de défunte Anastasia Roche, de Nicolet, d'autre part; les a mariés suivant les loix et coutumes observées en la sainte église, en présence de Jean Baptiste Layette son de l'époux qui, ainsi que l'épouse, a déclaré ne savoir signer, de Pierre Clément et de Jean Baptiste Sancer soussignés avec l'époux.

Pierre Layette Pierre Clément

N. 96
Antoine Charbonneau
et
Emilie Charbonneau

Cinquante deuxième feuillet 52
Le huit avril mil huit cent cinquante après la publication de trois bans de mariage sans empêchement ni opposition, le prêtre soussigné autorisé à cet effet, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent d'Antoine Charbonneau, ordonnifère majeur des défunts Charles Charbonneau et Françoise Saint-Denis, de cette paroisse, d'une part; et d'Emilie Charbonneau, fille mineure de défunt Jean Baptiste Charbonneau, tanneur, et de Louise Lenoir dite Tuland, de cette paroisse, d'autre part; les a mariés suivant les loix et coutumes observées en la sainte église, en présence de François Turcot, de Louis Hayer qui ainsi que les époux ont déclaré ne savoir signer, et de Jean Baptiste Sancer soussigné. La mère de l'épouse pour a donné son consentement au mariage.

J. B. Sancer

N. 30
James Kelaheta
et
Ann Dooner

Le huit avril mil huit cent cinquante, après la publication de deux bans de mariage sans empêchement ni opposition, la dispense d'un ban ayant été obtenue de Monseigneur Villandré grand-vicaire de l'évêque de Montréal, le prêtre soussigné, autorisé à cet effet, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent de James Kelaheta, ouvrier, fils majeur de Bridget Kelaheta de cette paroisse, d'une part, et d'Ann Dooner domiciliée en cette paroisse, fille majeure des défunts James Dooner journalier, et Ellen Kelly, du comté de Longford en Irlande, d'autre part; les a mariés suivant les loix et coutumes observées en la sainte église en présence de Jean Baptiste Sancer soussigné avec l'épouse, de John Dylet et de Catharine Flart, lesquels, ainsi que l'épouse, ont déclaré ne savoir signer.

J. B. Sancer J. J. Connolly

N. 98
Louis St-Hilaire
et
Emilie Raineau

Le huit avril mil huit cent cinquante après la publication de trois bans de mariage sans empêchement ni opposition, le prêtre soussigné autorisé à cet effet, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent de Louis St-Hilaire, commerçant, fils mineur de Louis St-Hilaire et de Julie Brachon, de cette paroisse, d'une part, et de Emilie Raineau, fille mineure d'Antoine Raineau dit Gaspar, frégeron, et de défunte Françoise Blais, de cette paroisse, d'autre part; les a mariés suivant les loix et coutumes observées en la sainte église, en présence de Louis St-Hilaire, d'Antoine Raineau dit Gaspar, père des époux, les quels ont donné leur consentement au mariage et ont déclaré ainsi que l'époux ne savoir signer, et de Jean Baptiste Sancer soussigné avec l'épouse.

Louis Raineau

N. 180
Joseph Sullivan

Le huit avril mil huit cent cinquante, le prêtre soussigné, a baptisé Joseph, né le quatre de courant du légitime mariage de Joseph Sullivan, soldat du 19^{me} Régiment en garnison dans cette ville, présent, et de Catherine Bosson. Parmi les parrains, M^{rs} Joseph Sévère, M^{rs} Sophie Bonault, qui ont déclaré ne savoir signer.

N. 276
Pierre Limoge

Le huit avril, mil huit cent cinquante, le prêtre soussigné, a baptisé Pierre Limoge, journalier, décédé le cinq de courant, âgé de cinquante deux ans, de cette paroisse. Parmi les parrains, M^{rs} Benjamin Desroses et M^{rs} Doré Godin, qui ont déclaré ne savoir signer.

N. 277
Charles Chaput

Le huit avril, mil huit cent cinquante, le prêtre soussigné, a baptisé Charles Chaput, journalier, décédé à l'hôpital général le quatre de courant, âgé de six mois deux ans, de cette paroisse. Parmi les parrains, M^{rs} Benjamin Desroses et M^{rs} Doré Godin, qui ont déclaré ne savoir signer.

H. B. Colland Lenoir